



**Votre  
référence  
en régionale  
environnement!**

## Rapport d'activités

2016-2017

7 juin 2017

## Mission du CREL

Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) regroupe des organismes et des individus préoccupés par la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que par la promotion du développement durable dans la région. Il prône le droit de savoir des citoyens sur l'état de leur environnement et sur les éléments susceptibles de l'affecter ainsi que la justice et l'équité sociale en matière d'environnement.

Cela implique :

- Reconnaissance d'un environnement sain;
- Expertise en environnement;
- Souci de protéger les milieux naturels et les écosystèmes;
- Identification et, au besoin, dénonciation des situations problématiques.

En pratiquant :

- La concertation en matière d'environnement auprès des intervenants régionaux;
- La consultation auprès du public en général;
- La promotion du développement durable.

La mission du CREL procède de certains principes :

- L'environnement est un déterminant majeur de la santé publique;
- Le développement durable – lequel doit considérer sur un pied d'égalité et comme un tout, les aspects environnementaux, sociaux et économiques – est la toile de fond de notre action;
- Les citoyens sont les premiers experts de leur milieu de vie.

Les principaux domaines du CREL sont :

- La lutte et l'adaptation aux changements climatiques;
- L'éducation relative à l'environnement;
- L'aménagement et la protection des milieux naturels;
- La gestion des matières résiduelles;
- La gestion de l'eau;
- La promotion du développement durable.

# Objectif 1. Concerner, conseiller et influencer les intervenants régionaux en matière d'environnement et de développement durable.

## Objectifs

- Regrouper et représenter les acteurs régionaux du secteur auprès des instances concernées.
- Être l'interlocuteur régional privilégié du gouvernement en matière d'environnement et de développement durable;
- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région;
- Inciter les acteurs régionaux à intégrer la protection de l'environnement et le développement durable dans leurs actions;
- Assurer l'établissement de priorités et de suivis;
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux.

## Actions

Réalisation de la campagne d'adhésion au CREL, avec une tournée des MRC les 18 et 19 mai 2016 :

- 116 membres, dont 54 nouveaux membres.

Maintenir et augmenter une présence active sur Facebook :

- 929 abonnés en date du 1<sup>er</sup> avril 2016;
- 1 123 abonnés en date du 31 mars 2017.

Représentation du CREL en participant aux conseils d'administration des organismes :

- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) – (la directrice générale est observatrice au comité exécutif et responsable du comité sur l'agriculture);
- Écosystèmes Lanaudière;
- Comité ZIP des Seigneuries;
- Organisme des bassins versants de la zone Bayonne;
- Association forestière de Lanaudière.

Présence du CREL sur les comités de suivi et de concertation :

- Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Thomas;
- Table d'harmonisation du parc national du Mont-Tremblant;
- Comité environnement de la MRC de D'Autray;

- Plateau lanadois intersectoriel;
- Table GIRT 062 (Gestion intégrée des ressources et du territoire);
- Comité multiressources pour la gestion foncière et forestière du territoire public intramunicipal (TPI) de la MRC de Matawinie;
- G14 (Comité de représentants des partenaires socioéconomiques de Lanaudière);
- Comité de liaison de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec;
- Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de sols contaminés Signaterre;
- Comité régional sur la sécurité alimentaire.

#### Rédaction de mémoires :

- Mémoire sur les processus d'évaluation environnementale au fédéral – 23 décembre 2016;
- Mémoire sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de D'Autray – 9 mai 2016;
- Mémoire déposé au BAPE sur le Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – 20 avril 2016.

#### Avis et correspondances avec les acteurs du milieu :

- Projet d'aérodrome sur le territoire de Saint-Cuthbert (ministre des Transports du Canada - 14 avril 2016, ministre du MDDELCC – 05 mai 2016 et ministre des Transports du Canada – 8 septembre 2016).

#### Diffusion de communiqués :

- La méthode SCV : pour une agriculture durable et performante! – 13 février 2017;
- Lettre ouverte à Justin Trudeau : On ne devrait pas avoir le droit de porter atteinte à l'environnement pour construire des aérodromes – 8 février 2017;
- Aéroport de Mascouche : Le CREL déplore la décision du ministre Garneau – 11 novembre 2016;
- Une Brigade verte à Saint-Lin-Laurentides – 30 juin 2016;
- Une AGA réussie et un nouveau CA pour le CREL – 22 juin 2016;
- Éditoriaux 2016 du journal Ça m'Chicotte!;
- Des élèves s'impliquent dans la sauvegarde de l'ail des bois – 14 juin 2016;
- Le CREL : Une tournée des MRC enrichissante – 1<sup>er</sup> juin 2016;
- Un porte-parole significatif pour la campagne de membership du CREL – 10 mai 2016;
- RénEAUvation énergétique : une conférence appréciée! – 29 avril 2016;
- Oléoduc Énergie-Est : Le CREL a déposé son mémoire au BAPE – 25 avril 2016.

#### Portée des communications connues :

- 14 parutions dans les médias écrits;
- 1 entrevue à la radio;
- 2 vidéos sur le Web.

Diffuser le bulletin *Le CREL vous informe* :

- Première parution le 15 novembre 2016;
- Deuxième parution le 13 mars 2017.

Autres ajouts en communications :

- Nouveau site Internet (fonctionnel sur tablettes et téléphones);
- Enseigne du CREL;
- LinkedIn.

## **Objectif 2 : Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux prioritaires régionaux**

### **Objectifs**

- Mettre en œuvre des veilles stratégiques sur le secteur de l'environnement;
- Identifier les problématiques environnementales de la région.

### **Actions**

Identifier les problématiques environnementales propres à notre région par la mise en œuvre d'une veille stratégique sur le secteur de l'environnement afin de soutenir l'application, la révision et le développement des politiques, des lois et des règlements :

- Projets d'aérodromes;
- Mine de graphite à Saint-Michel-des-Saints;
- Plans de gestion des matières résiduelles des MRC;
- Oléoduc Énergie-Est.

Réponse aux demandes d'avis des divers organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux :

- Approche du Canada face aux changements climatiques;
- Sommet sur l'alimentation.

## Objectif 3. Mener des activités et produire des outils

### Objectifs

- Réaliser des projets et des activités découlant du plan d'action du CREL;
- Réaliser ou soutenir la réalisation d'outils et d'activités de formation et de sensibilisation auprès des décideurs régionaux et de la population.

### Actions

Réaliser les projets :

- Contrer la perte de biodiversité dans Lanaudière : réintroduction de l'ail des bois;
- Covoiturage Lanaudière – J'embarque!;
- SCORE;
- Brigades vertes pour la Ville de Mascouche et la Ville Saint-Lin-Laurentides ;
- 1, 2, 3... Triage!
- Entente de partenariat avec la Fiducies de Conservation des Écosystèmes de Lanaudière.

Présenter les services d'accompagnement de l'organisme et compléter des offres de services auprès des MRC et des municipalités :

- Présentation des services du CREL envoyées à toutes les municipalités et MRC;
- Rencontre avec le comité régional sur la gestion des matières résiduelles et les comités Environnement des MRC de D'Autray et Montcalm, afin de présenter les services du CREL;
- Dépôt d'offres de services plus spécifiques, soit : Brigade verte de la Ville Saint-Lin-Laurentides, Portrait des ICI en GMR, 1, 2, 3...*Triage!* et Mise en valeur de la Réserve naturelle Marie-France-Pelletier.

Effectuer la préparation, la présentation pour financement de projets environnementaux, et, le cas échéant, les administrer dans leur phase de réalisation :

- Covoiturage Lanaudière – J'embarque!;
- Défi zéro gaspillage alimentaire;
- Projets en collaboration avec Écosystèmes Lanaudière;
- Cultivons et mangeons local.

Autres activités :

- Conférence sur le semis direct sous couverture végétale permanente, en collaboration avec l'UPA Lanaudière, le 19 janvier 2017;

- De concert avec le RNCREQ, poursuivre les efforts de réduction de la dépendance aux énergies fossiles en cherchant du financement afin de soutenir l'action des tables régionales sur plusieurs années;
- Signer une entente de partenariat avec la Fiducie de conservation *Écosystèmes Lanaudière*;
- Participer à des activités nationales proposées par le RNCREQ.



**365, rue Saint-Louis, C.P. 658  
Joliette (Québec) J6E 7N3**

450-756-0186  
[crelanaudiere.ca](http://crelanaudiere.ca)